

## ABONNEMENT

SAUMUR	
En un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
En un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

## On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

## INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 3 SEPTEMBRE

## Les faits parlent

Ce n'est pas nous qui dénoncerons aujourd'hui les incuries du gouvernement, et l'accuserons d'ignorance et d'incapacité en matière sociale. Nous laisserons la parole aux événements et nous relèverons simplement quelques-uns des faits récents qui attestent, une fois de plus, que l'on verse toujours du côté où l'on penche.

Eh bien, c'est comme une série rouge que la série de circonstances qui viennent de permettre au socialisme d'exposer ses programmes, d'affirmer son but, de démontrer sa puissance.

Et d'où sort-il ce socialisme, nouveau genre, s'il ne procède pas de l'enseignement officiel qui supprime Dieu, qui méconnaît les sources de l'autorité, qui engendre des athées, qui fait des impies, puis des criminels et des révoltés ?

A vrai dire, tout cela est parfaitement logique; qui ne croit à rien et veut jouir, doit inévitablement condamner un état social où la fortune et le bonheur ne sont pas le facile partage des multitudes et l'apanage de la démocratie.

Mais alors que le gouvernement ne s'étonne pas si d'ici à peu de temps l'ordre public vient à être si profondément troublé que la sécurité des personnes soit compromise, que la fortune de tous soit menacée et que chacun ait à défendre son bien contre la violence des sectaires et contre les défaillances de la puissance publique.

Qu'y a-t-il de plus instructif que l'initiative prise par la municipalité de Saint-Ouen d'un congrès des communes socialistes de France ! Et M. Loubet n'a-t-il pas été par trop naïf, quand il s'est imaginé que, pour couper court à l'entreprise, il suffisait d'annuler une délibération et de rappeler la commune de Saint-Ouen au respect de la loi de 1884 !

Les municipalités de Roubaix et de Carmaux ne devaient-elles pas, en effet, les résolutions éventuelles du congrès et ne donnent-elles pas l'exemple de toutes les insubordinations ?

A Roubaix, voilà des conseillers qui s'adjugent des traitements, qui dilapident la fortune communale, qui semblent procéder d'ores et déjà à une liquidation locale.

A Carmaux, voilà un maire qui assume sur lui la responsabilité de la grève et du désordre. Il s'en est peu fallu que le directeur de la Compagnie des houillères ne fût mis à mort tout comme Watrin, et tout cela s'est passé sous les regards d'une municipalité absolument indifférente.

Les désordres qui viennent de se produire à Lens et à Liévin n'ont rien de rassurant pour la paix publique.

Et en résumé, partout se montrent, à l'heure présente, des masses organisées, sûres d'elles-mêmes, confiantes dans leur force, mobilisées en un instant et prêtes à obéir à ces politiciens du Parlement qui se donnent pour mission d'embrigader et de faire marcher les bataillons de la démocratie socialiste.

Ils marchent en effet, et non seulement ils marchent, mais ils manœuvrent, mais ils évoluent avec une merveilleuse précision, mais ils se recrutent chaque jour de tous les mécontents qui viennent apprendre à maudire le gouvernement qui les a pervertis, et qui ne les a jamais payés que de vaines et trompeuses promesses.

On a beau prétendre qu'il n'y a là que des menaces lointaines: c'est une erreur.

Un mouvement est toujours retable et présente un danger pressant, quand il dispose de ressources réelles, quand il grandit d'heure en heure, quand il répond à une pensée définie, quand il a des chefs et que les chefs sont résolus.

Nous avons bien entendu dire, la semaine dernière, à quelque président des conseils généraux que l'anarchie était menaçante et que le péril était à gauche.

L'aveu a quelque chose de nouveau et d'édifiant. Mais où est l'homme qui aura le courage de prendre l'initiative d'une politique dans ce sens et où trouverait-il des appuis dans les rangs du parti républicain ?

La République est la Révolution et quiconque revendique une telle maternité, accepte le joug de l'athéisme social et ferme les yeux à tous les rayonnements de la vérité.

Que la République y regarde cependant de près; elle périra dans le sang, après s'être traînée dans la boue, si ses instincts de conservation sociale ne lui apprennent qu'à faire les affaires du socialisme et à isoler perpétuellement de la démocratie les puissances qui seules sont à même de la coordonner, de l'instruire et de lui rendre le respect de l'autorité.

C'est peu de reconnaître que le péril est à gauche, si, de cette affirmation timide on ne s'élève à cette autre proposition d'un ordre supérieur que le salut est à droite. Nous attendons l'homme qui fera mieux que de le dire, mais qui aura pour mission de le démontrer. Celui-là sera un vrai patriote.

## La législation et le régime

M. Buffet a été interviewé par un rédacteur du *Gaulois*. Voici ce qu'il dit sur la grave question du ralliement des catholiques à la République du 4 septembre :

« Personne ne peut douter, me dit l'ancien président du conseil, que le Pape n'ait été exclusivement inspiré par l'intérêt de la religion et par sa profonde sympathie pour la France.

« Il a dû, sans doute, rechercher l'explication de cet étrange et désolant phénomène: une nation en grande majorité catholique représentée dans les deux Chambres par une majorité considérable, qui, à en juger par ses votes et ses actes, paraît animée des sentiments les plus hostiles contre la religion, dont elle semble poursuivre systématiquement la destruction.

« Le Souverain-Pontife paraît avoir accepté cette explication, qui lui a été sans doute donnée: la contradiction qui existe entre les senti-

ments du pays et ceux de ses représentants résulte de ce fait que, presque toujours, le candidat catholique est en même temps le candidat monarchiste, et que les électeurs, qui accepteraient le catholique, ne veulent point du monarchiste qui fait corps avec lui. Dès lors, si la question de la forme de gouvernement était écartée et si les catholiques se plaçaient franchement et sans arrière-pensée sur le terrain constitutionnel, ils retrouveraient la majorité qu'ils ont perdue.

« Telle est, évidemment, l'opinion du Saint-Père.

« Les faits ne paraissent pas jusqu'ici justifier cette espérance, et il est à craindre qu'ils ne la justifient pas dans l'avenir.

« Le Souverain-Pontife avait établi une distinction absolue entre les institutions républicaines d'une part, et, d'autre part, la politique sectaire du parti républicain et la législation inspirée par cette politique.

« Le Souverain-Pontife espérait que cette politique et cette législation seraient combattues avec plus de succès si les institutions elles-mêmes étaient mises hors de cause.

« Cette distinction entre les institutions constitutionnelles et la législation est absolument juste dans le domaine spéculatif, et facile à saisir par les esprits quelque peu cultivés; mais il est certain qu'en fait, la masse des électeurs ne la saisit pas. Ils n'ont pas lu l'Encyclique, n'en ont point pesé les termes et il est assez difficile de leur faire comprendre que se rallier à la République soit autre chose que de se rallier aux républicains. Le concret l'emporte beaucoup sur l'abstrait dans les affaires humaines.

« Il est, d'ailleurs, si commode de se bien mettre avec le préfet en s'autorisant de l'encouragement supposé du Pape. Quant à changer de drapeau, pour garder les inconvénients de l'opposition, ces choses-là ne se disent guère qu'à Paris et dans les réunions d'hommes politiques. On fait d'ailleurs, pour entretenir cette illusion, des efforts dont le succès est favorisé par l'état d'esprit que je viens de vous indiquer.

« On affirme partout que le Pape veut à tout prix la pacification et la cessation de la lutte contre les lois sectaires, qui ont provoqué les trop légitimes protestations de l'épiscopat, de tous les catholiques et de tous les hommes vraiment libéraux.

« Et cette injustifiable assertion n'est que trop facilement acceptée par un grand nombre d'électeurs qui ne peuvent pas la contrôler ou qui sont inconsciemment portés à l'admettre.

« Ainsi, un député des Vosges, M. Méline, dans une allocution récente, déclarait que le pape Léon XIII, avec sa rare clairvoyance, avait compris que le clergé français faisait fausse route, courait à un désastre irréparable, et qu'il avait conseillé à ses prêtres de désarmer. Or, il n'y a eu, de la part d'aucun évêque, d'aucun prêtre, aucun discours, aucun acte du ministère ecclésiastique dirigé contre la forme politique du gouvernement; ils n'ont jamais protesté que contre les lois et les mesures qui tendent à déchristianiser la France; les seules manifestations purement politiques

qui aient été faites par certains membres du clergé l'ont été dans le sens républicain.

« Assurément, loin d'inviter le clergé et les catholiques français à cesser de combattre les lois contre lesquelles le Souverain-Pontife a protesté lui-même dans son encyclique et qu'il a déclarées, dans sa lettre à M. Grévy, contraires à l'esprit et à la lettre du Concordat, le Pape veut que tous les efforts des catholiques, de tous les gens de bien, tendent avec plus d'énergie que jamais à en obtenir l'abrogation ou la profonde modification.

« Quelle que soit l'opinion que l'on ait de la politique conseillée par le Saint-Père, il n'est pas permis de la dénaturer comme les républicains le font audacieusement, ni de faire dire au Pape le contraire de ce qu'il a littérairement affirmé dans les documents les plus solennels.

« Ce que l'on doit désirer le plus aujourd'hui, en vue des prochaines élections, m'a dit en terminant M. Buffet, c'est que l'union conservatrice ou libérale se reforme plus étroitement.

« Pour ma part, j'en ai le plus vif désir. »

## REFLEXIONS NOUVELLES

Un ancien député à l'Assemblée Nationale, dans une lettre à la *Gazette de France*, blâme énergiquement les conservateurs qui démissionnent dans les circonstances actuelles.

« La politique, écrit ce correspondant, n'est point un sport à satisfactions personnelles, c'est une grande servitude morale désintéressée qui honore, mais qui engage tout autant. Il ne manque pas de monarchistes qui trouvent lourde, depuis vingt ans, l'obligation patriotique de faire la politique des autres; cependant, ils restent; ils restent, parce que le moment est plus difficile que jamais. »

« Pour mon compte, dit-il en terminant, je ne suis pas éloigné de croire que la Providence a inspiré au Saint-Père ses dernières Encycliques afin que rien, absolument rien, n'ayant manqué à la République pour favoriser son établissement définitif, il soit bien établi, le jour de sa chute, qu'elle n'a jamais été, en France, qu'une contradiction du génie et des penchants de la race, et, malgré sa durée accidentelle, un expédient de déshérence. Je soumets ce point de vue à l'espèce de découragement de M. de Breteuil. »

## INFORMATIONS

## VOYAGE DE M. CARNOT A CHAMBERY

Dans son voyage à Chambéry, le Président de la République devait être accompagné par MM. de Freycinet, Ribot, Viette et Jules Roche.

M. de Freycinet est parti tout seul en avant hier matin, se dirigeant sur Aix. Pourquoi ?

On dit que le président occulte du conseil des ministres veut être le premier à voir M. de Giers.

Voici, à titre de renseignement, l'horaire du voyage présidentiel :

Le départ de Fontainebleau a eu lieu ce matin à 8 h. 15. Le train a dû s'arrêter à Laroche, de 9 h. 43 à 9 h. 43; à Nuits, de 10 h. 56

à 10 h. 56 ; à Dijon, de midi 26 à midi 31 ; à Mâcon, de 2 h. 27 à 2 h. 30 ; à Bourg, de 3 h. 5 à 3 h. 10 ; à Ambérieu, de 3 h. 44 à 3 h. 52 ; à Culoz, de 4 h. 45 à 4 h. 47 ; à Aix-les-Bains, de 5 h. 10 à 5 h. 15, et arrivera à Chambéry à 5 h. 35.

Le Président de la République quittera Chambéry lundi 5 septembre, à 4 h. 35, et arrivera à Aix-les-Bains à 2 heures. La réception des autorités à l'Hôtel de Ville et la visite de l'hospice et de l'établissement thermal dureront une heure.

A 3 heures, départ d'Aix-les-Bains ; arrêt de quelques minutes à Culoz, Ambérieu, Bourg, Mâcon, Varennes, Dijon, Laroche ; arrivée à Fontainebleau à minuit 8 et à Paris à 4 h. 14 du matin.

#### SITUATION SANITAIRE

On constate une notable amélioration de l'état sanitaire à Paris. Jeudi, 12 entrées dans les hôpitaux, 3 décès.

Le service sanitaire fonctionne depuis hier matin dans toutes les gares de l'Est.

Le *Gaulois* a interviewé M. Monod, directeur de l'Assistance et de l'Hygiène ; M. Monod espère que si l'abaissement de la température continue, l'épidémie cholérique aura d'ici quelques jours complètement disparu à Paris et dans la banlieue.

A Rouen, jeudi, aucun décès cholérique n'a eu lieu.

A Sotteville, on signale un décès.

Le danger de l'épidémie semble conjuré à Oissel.

A Anvers, aucune entrée à l'hôpital, un décès.

#### LES VICTIMES DU 2 DÉCEMBRE

Les journaux conservateurs ont eu maintes occasions de parler de la scandaleuse distribution des indemnités aux prétendues victimes du 2 décembre. On sait qu'on y avait fait figurer, entre des députés, sénateurs, préfets et trésoriers généraux, des enfants en bas âge qui n'avaient pas dû souffrir beaucoup d'événements bien antérieurs à leur naissance. Voici venir une protestation qui a bien plus de poids. Elle émane d'un Conseil général où les républicains ont une majorité de 23 voix sur 28 conseillers. Un vœu vient d'y être déposé et voté pour réclamer la révision, attendu qu'un certain nombre de ces pensionnés, y est-il dit, ne sont pas dignes de la faveur qui leur est accordée et ne présentent pas le caractère de victimes !

#### LES JUIFS RUSSES

On télégraphie de Marseille qu'un nouveau convoi de juifs russes est arrivé avant-hier soir par le paquebot français *Balkan*, venant d'Odessa et de Constantinople. Ces émigrés, au nombre de trente environ, sont dans le dénuement le plus complet.

Ils ont été reçus par MM. Monpurgo, président, et Khan, trésorier du comité de bienfaisance israélite de Marseille, qui ont pourvu à leur logement et à leur nourriture.

Un nouveau convoi comprenant 80 personnes est attendu cette semaine venant également d'Odessa et de Constantinople.

Ah ça ! cette émigration va-t-elle durer longtemps ? Et la France doit-elle être le refuge de tous les juifs expulsés de Russie ou d'ailleurs ? Nous nous passerions volontiers du privilège à toute époque, mais particulièrement en ce moment où le choléra sévit en Russie. Notre situation sanitaire n'est déjà pas si rassurante pour que ces émigrés « dans le dénuement le plus complet » viennent encore apporter chez nous les germes des épidémies asiatiques.

Espérons que le gouvernement prendra les mesures de précautions indispensables.

#### LES FÊTES DE CHRISTOPHE COLOMB

De grands préparatifs sont faits à Gênes en vue des fêtes du centenaire de Christophe Colomb.

Les visiteurs commencent à affluer.

L'escadre autrichienne est arrivée.

Afin d'éviter toute difficulté sur les questions d'étiquette et de préséance, il a été décidé que l'escadre italienne sera fractionnée. Les navires seront placés au commencement et à la fin de la ligne et entre les vaisseaux des diverses puissances.

Le roi sera à bord de la *Savoyarde*.

L'*Autorité* dit que le conseil de cabinet de jeudi a arrêté le texte de l'allocution que l'amiral Rieuvier adressera au roi d'Italie à Gênes et a décidé que les marins français ne descendront pas à terre.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, 2 septembre 1892.

La liquidation des valeurs au parquet et des fonds étrangers s'opère en hausse générale grâce aux énormes disponibilités d'argent. Le 3 0/0 a continué son mouvement plus précipité par suite de rachats de vendeurs débordés. Il gagne 50 centimes sur la veille à 400.55. Le 4 1/2 cote 405.62.

La Rente Italienne poursuit sa marche en avant à 92.50 soutenue par des demandes de primes en vue de la manifestation de Gênes.

L'Extérieure cote 66 1/16. Le Nouveau Russe est à 79.60 et l'Orient à 67.60.

La Banque de France s'inscrit au comptant à 4.490. M. Loubet, président du Conseil général de la Drôme, a déclaré que des négociations étaient engagées avec la Banque sur la base d'un partage des bénéfices avec l'Etat.

Le Crédit Foncier est en progrès à 1.120. Dans sa dernière séance hebdomadaire le conseil d'administration a autorisé pour 2,237,700 francs de prêts fonciers et 222,684 fr. de prêts communaux.

La Banque de Paris n'a pas tardé à s'enlever à 682 sur l'annonce de la ratification par la Banque de Madrid du traité qui fixe les conditions de l'avance de 50 millions.

La Société Générale est demandée au comptant à 484 fr. L'emploi de ses disponibilités en rentes 4 1/2 doit contribuer à entretenir la progression des bénéfices.

Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 808. Le solde de 17.50 de son dividende est mis en paiement le 25 septembre.

Les Chemins Economiques valent 423 fr.

## Chronique Locale ET DE L'OUEST

### LE 22 SEPTEMBRE A SAUMUR

Nous avons déjà parlé de la fête qui aura lieu à Saumur, le jeudi 22 septembre, centenaire de la proclamation de la première République.

Cette fête commencera par une distribution aux indigents.

A 4 heures, gonflement du ballon *Le Centenaire* ; ascension de ballons grotesques pendant l'opération du gonflement.

A 3 heures, quai de Limoges, exercices par la Société de gymnastique *la Saumuroise*.

A 4 heures, ascension du *Centenaire*, ballon du type militaire, inauguré à cette occasion, monté par M. Mallet, l'aéronaute qui a fait plusieurs ascensions, l'an dernier, à l'Exposition de Saumur.

A 7 heures, banquet au théâtre, à 3 fr. 50 par tête, sous la présidence de M. le Maire, assisté de M. le Sous-Préfet et des conseillers municipaux ; puis conférence politique.

A 8 heures, au Square du théâtre, concert par la *Musique Municipale*.

### Le 135<sup>e</sup> régiment d'infanterie AUX MANŒUVRES

On écrit au *Patriote de l'Ouest* :

*Première journée.* — La première étape d'Angers à Noyant s'est bien passée. Nos braves fantassins, hommes de l'active comme réservistes, ont marché avec beaucoup d'entrain, malgré une chaleur fortement orageuse. Ils ont reçu un excellent accueil de la part des habitants, qui se sont pressés avec une extrême bonne volonté de mettre à la disposition des hommes des seaux d'eau et même, assez fréquemment, de la boisson.

Pendant cette première journée de marche, on n'a pas eu à déplorer le moindre accident. Aucun soldat ne s'est présenté à la visite du médecin. A peine comptait-on, en arrivant à Noyant, quelques éclipsés.

Le soir, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons ont cantonné à Noyant et à Ambillou.

*Deuxième journée.* — Mercredi, à cinq heures du matin, le régiment a quitté la commune de Noyant, se dirigeant sur Montreuil-Bellay, en passant par Louresse et Doué-la-Fontaine.

A six kilomètres de Montreuil, grand'halle. Pendant la marche, une pluie très fine s'est mise à tomber. Elle a duré environ une demi-heure.

Le régiment est arrivé à Montreuil-Bellay à onze heures et demie du matin.

*Troisième journée.* — Jeudi matin, à trois heures, le régiment s'est éloigné de Montreuil.

L'attaque contre le 77<sup>e</sup> régiment d'infanterie a dû s'effectuer à dix-huit kilomètres de Montreuil.

Après l'action, les deux régiments iront cantonner à Loudun.

Nous espérons pouvoir publier quelques renseignements sur les manœuvres de brigades exécutées jeudi par les 135<sup>e</sup> et 77<sup>e</sup> régiments.

### LES GRANDES MANŒUVRES

Pour fournir de l'eau potable aux troupes, l'intendance a mis en adjudication 3,000 hectolitres d'eau par jour, dont la plus forte part pour le 4<sup>e</sup> corps.

Cette eau sera transportée dans cinq ou six cents tonneaux qui suivront les colonnes jusqu'à leurs cantonnements. La dépense atteindra 20,000 francs.

### UNE GARE IMPROVISÉE

Ce qui sera très original dans les grandes manœuvres du Poitou, ce sera le grand transport de dislocation exécuté dans la nuit du 16 au 17 septembre par la Compagnie d'Orléans, sur la ligne à une seule voie qui conduit de Montmorillon à Argentan et sur celle de même espèce qui joint Montmorillon à Saint-Sulpice-Laurière, pour ramener la division de réserve du 5<sup>e</sup> corps vers Orléans et la division de réserve du 17<sup>e</sup> corps vers Toulouse, afin que les territoriaux qui entrent dans la composition de ces deux divisions soient désarmés et renvoyés dans leurs foyers le 18.

Encore y a-t-il lieu de remarquer que certains bataillons devront être transportés, d'une part, à Conlommiers, d'autre part, à Foix, car les manœuvres du Poitou englobent une large bande du territoire qui s'étend depuis Paris jusqu'aux Pyrénées.

A Montmorillon on construit des voies supplémentaires, au nombre de sept, et une véritable gare pour cette opération d'un très haut intérêt, opération qui a si bien réussi l'an dernier à Vitry-le-François, mais dans des conditions beaucoup plus favorables.

### Du Journal de la Vienne :

On a renvoyé les réservistes du 135<sup>e</sup> en raison de l'épidémie qui sévit dans la ville et en particulier dans la garnison ; on a fait camper le 33<sup>e</sup> au polygone ; enfin, ces deux régiments sont dispensés des manœuvres.

Or, un avis officiel nous informe que 9,000

## SUZANNE D'ESTOUVILLE

PAR

Le Marquis DE FOU DRAS

Quelques minutes après, Eléonore arriva. Le grand air, le soleil, la marche avaient donné de l'animation à sa physionomie habituellement froide ; elle était ravissante.

— Eléonore, mon enfant, c'est moi qui vous ai fait appeler, lui dit tendrement madame Granval en lui faisant signe de s'asseoir auprès d'elle. J'éprouve le besoin de vous rassurer sur mon affection pour vous.

— Comment cela, ma tante ? demanda mademoiselle Loubert avec une certaine inquiétude.

— Vous avez déjà dû vous apercevoir, reprit la baronne, que Léonce n'a pas retiré de ses voyages le fruit que nous en espérons ; eh bien ! je ne voudrais pas que vous pussiez croire que, dans l'état où il est, je suis venue ici uniquement pour parler à votre père de nos projets d'alliance.

Eléonore garda le silence ; après quelques instants d'attente, madame Granval continua :

— Je serais heureuse et fière de vous nommer ma fille, chère nièce ; mais ma conscience m'ordonne de vous dire que vous êtes entièrement libre d'accepter ou de refuser ce titre. Il vient d'être convenu entre votre père et moi que tout était remis à votre décision, et que vous ne seriez pas tenue à la faire connaître avant trois mois d'ici.

Eléonore était trop ambitieuse pour n'être pas habile. Elle voulait épouser son cousin, parce qu'il avait une grande fortune, mais elle sentait que si elle laissait deviner ce motif à une personne aussi noblement délicate que sa tante, celle-ci ne voudrait plus consentir au mariage. Cette position était difficile, car la véritable raison ne pouvant être avouée, il fallait en créer une autre, et cela demandait du temps. Toutes ces idées se présentèrent à la fois à l'intelligence calme et lucide d'Eléonore, qui répondit :

— Votre procédé me touche, mais ne m'étonne pas, ma chère tante. En voyant Léonce, j'avais prévu vos scrupules, et je m'attendais à votre démarche. Vous avez raison, cette situation demande qu'on y réfléchisse avec maturité,

et je vous remercie de me mettre à même de le faire. Ma tendresse pour vous est profonde ; mon amitié pour mon cousin est sincère ; avec ces deux guides, il est bien difficile que je me trompe sur le choix du parti que j'ai à prendre. En attendant, aimez-moi toujours comme votre fille, et, quoi qu'il arrive, conservez-moi la même affection.

Le noble cœur de madame Granval ne vit dans ces paroles qu'un refus dédaigneusement exprimé, et si elle fut touchée, elle n'en regretta que plus amèrement la nécessité dans laquelle elle s'était trouvée de le provoquer. Elle embrassa tendrement sa nièce, pendant que M. Loubert, qui n'était pas dans le secret des arrière-pensées de celle-ci, grommelait entre ses dents :

— Je crois, ma parole d'honneur, que ces deux femmes sont folles. Eléonore est maintenant aussi romanesque que ma sœur. Nous y mettrons bon ordre.

Le reste de la journée n'offrit aucun incident remarquable, grâce à M. Loubert qui, cédant aux conseils de sa fille, emmena Léonce sous le prétexte de lui faire visiter un établissement créé pendant son absence, sur lequel l'honnête industriel fondait, disait-il, de gran-

des espérances. Ils ne revinrent qu'à l'heure du dîner. Comme Léonce était fatigué, il ne parla pas, et tout se passa à merveille. En sortant de table, madame Granval et son fils reprirent la route du Haut-Mont. Pendant tout le trajet, la baronne pleurait dans un des coins de la voiture ; Léonce dormait profondément dans l'autre.

Après le départ de sa tante et de son cousin, Eléonore se hâta de gagner son appartement. quoique son père lui eût témoigné le désir de s'entretenir avec elle. Évidemment, il souhaitait qu'elle lui donnât l'explication de sa conduite, et c'est justement ce qu'elle voulait éviter. Ce n'est pas qu'elle redoutât M. Loubert, mais, d'une part, elle ne se souciait pas de lui confier le secret de sa réserve, et, de l'autre, elle éprouvait le besoin de se recueillir en toute liberté, pour prendre un parti et aviser aux moyens d'en favoriser le succès. La position qu'elle s'était assurée par la réponse équivoque qu'elle avait faite aux nobles secouilles de madame Granval, lui permettait de temporiser ; mais comme son père n'aurait pas compris des hésitations dont elle s'étonnait elle-même, elle pensait avec raison qu'en se

hommes seront cantonnés à Poitiers les 8 et 9 septembre.

« Pourquoi le 125<sup>e</sup> ne fait-il pas les manœuvres ? Parce que les hommes pourraient apporter la dysenterie dans les cantonnements.

« Mais on prend soin de faire passer par Poitiers les 222<sup>e</sup> et 323<sup>e</sup> régiments mixtes et de les faire séjourner deux jours au foyer même de l'épidémie.

« C'est tout bonnement insensé. »

Par suite de l'état sanitaire dans certaines casernes des villes du Havre, de Poitiers et de Toulouse, les réservistes du 119<sup>e</sup> de ligne, du 125<sup>e</sup> de ligne et du 23<sup>e</sup> régiment d'artillerie n'accompliront pas leur période d'instruction.

Le ministre de la guerre a décidé que ces dispensés de périodes ou ces renvois par anticipation ne sauraient astreindre les réservistes qui en auront bénéficié à répondre à un autre appel. Ils sont considérés comme étant en règle sous le rapport de leurs obligations militaires.

#### LE PRÉSIDENT A POITIERS

Sous ce titre : « L'hôtel et le mobilier de la Préfecture — Où va l'argent ? » on lit dans le *Journal de la Vienne* :

« Le Conseil général de la Vienne a voté samedi, en fin de séance, et à la vapeur, une somme de 11,000 francs pour achat de mobilier et réparations à effectuer dans l'Hôtel de la Préfecture.

« Il paraît que le mobilier est dans « un état complet de délabrement » ; de sorte que M. le Préfet n'aurait pu offrir une chambre convenable à M. Carnot.

« D'autre part, le vestibule et l'escalier d'honneur auraient besoin de réparations. Il faudrait refaire le dallage, la peinture des murs, les plafonds ; vernir la rampe de l'escalier ; recouvrir en marbre trois marches en pierre ; remplacer le tapis, etc., etc.

« En un mot, l'Hôtel de la Préfecture serait en très mauvais état.

« Nous avons tout lieu d'en être surpris, et les contribuables peuvent se demander où va l'argent.

« En effet, le Conseil général inscrit, tous les ans, au budget :

1. — 4,000 francs pour l'entretien des bâtiments de l'Hôtel et des bureaux de la Préfecture.

2. — 4,000 francs pour l'entretien du mobilier de la Préfecture.

3. — 2,000 francs pour acquisitions et renouvellement du mobilier.

« Soit un total de 7,000 francs.

« Et nous ne comptons pas les crédits extraordinaires qui ont été ouverts dans le même but. Au mois de janvier 1892, le Conseil général votait encore 3,000 francs pour établir des rampes à gaz.

les divulguant pas elle serait bien maîtresse d'en choisir une dans le nombre, pour en faire une volonté déterminée. L'ambition et l'intérêt personnel ont leurs heures de doute comme les plus nobles penchants.

Les âmes jeunes, alors même qu'elles manquent de droiture et d'élévation, gardent encore, dans leurs coupables calculs, une certaine pudeur, noble, mais impuissant instinct du bien, qui se borne à les rendre incertaines au moment d'accomplir le mal. Inquiètes, troublées, elles cherchent à se faire illusion sur le mobile de leurs projets, et elles les poursuivent en se persuadant que ce mobile est honorable. Petit à petit l'illusion se dissipe, la vérité apparaît ; mais l'orgueil est engagé à la réussite, l'abandon ressemblerait à l'aveu d'un tort, et on achève avec connaissance de cause ce qu'on avait commencé dans le doute. Puis les années arrivent, l'esprit devient plus positif, le jugement plus lucide, le cœur plus sec, la conscience moins délicate, et le besoin de se tromper cesse avec la possibilité de le faire.

(A suivre.)

« L'Hôtel de la Préfecture n'est pas un vieux bâtiment ; il est, pour ainsi dire, tout neuf. Avec 7,000 francs par an, au minimum, on aurait dû, il nous semble, bien l'entretenir.

« M. Cléffie avait souvent, dit-on, des accès de colère. On ajoute que, pour calmer ses nerfs, il brisait volontiers quelque chose.

« Cet irascible préfet aurait-il démoli tout le mobilier ?

« Car, enfin, quand on dépense 3,000 francs par an pour achat ou réparation de meubles, on devrait avoir une chambre à offrir au chef de l'État.

« Où est allé l'argent ?

« L'administration aurait-elle échangé la destination des crédits, comme l'a fait le service vicinal, qui a payé le déficit du pont de Danlot avec l'argent voté pour le chemin n° 68 ?

« En tout cas, les contribuables, propriétaires de l'Hôtel de la Préfecture, doivent penser que l'entretien de leur immeuble leur coûte tous les ans assez cher pour qu'il y ait une chambre de réserve propre.

« Les deux nuits que M. Carnot passera à Poitiers vont coûter 6,000 francs. »

#### NOUVELLES DÉMARCHES

M. Gentil, préfet d'Indre-et-Loire, accompagné d'une délégation de la ville de Tours, est en ce moment à Paris, pour inviter M. Carnot à s'arrêter à Tours au cours de son voyage à Montmorillon et à Poitiers.

TOURS. — *Trio de voleurs*. — Deux individus et une femme : les sieurs Coffin (Auguste), 20 ans, charretier, né à Chotel ; Mady, 23 ans, scieur de long, originaire de la même ville ; et Clotilde Cotereau, ouvrière de fabrique, tous les trois sans domicile fixe, ont été mis en état d'arrestation pour vol.

Ce joli trio a été trouvé porteur d'une somme de 996 francs, dont il n'a pu indiquer la provenance.

Cet argent provient très probablement des nombreux vols dont chaque jour les journaux ont à s'occuper.

Le tribunal fera sans doute la lumière sur les agissements de ces filous et leur appliquera la peine que comporte leurs méfaits.

#### CONGRÈS SOCIALISTE A TOURS

Aujourd'hui samedi s'ouvre à Tours le Congrès socialiste de la région de l'Ouest. Ce Congrès se trouve placé sous les auspices de la fraction possibiliste-broussiste, reconnaissant comme chefs de file M. Lavy, député, et le docteur Brousse, conseiller municipal de Paris.

Ce patronage n'a pas été sans jeter un certain froid parmi les socialistes du Bordelais et des différents centres ouvriers autour de cette ville, qui ont plutôt des tendances à reconnaître Jules Guesde et Lafargue comme chefs. Néanmoins, on peut estimer à 80 les syndicats et groupes qui, dès maintenant, ont adhéré au Congrès.

Les villes suivantes ont envoyé des délégués ou se feront représenter :

Angers, Cholet, Nantes, Saint-Nazaire, Treignac, Rochefort, La Rochelle, Saintes, Cognac, Fougères, Angoulême, Châtelleraut, Nevers, Cosne, La Charité, Poitiers, Blois, Châteauneuf, Vendôme, Montoire et Tours.

Les questions à l'ordre du jour sont :

1° De l'unification des salaires dans la région ; 2° des fédérations corporatives ; 3° du travail de la femme dans l'industrie ; 4° des bourses du travail ; 5° de la grève générale ; 6° des huit heures ; 7° de l'organisation de la fédération socialiste de l'Ouest.

#### ACCIDENT DE CHEMIN FER

A LA ROCHE-SUR-YON

Nous avons signalé hier cet accident arrivé jeudi, à 3 heures du soir, sur la ligne de l'Etat, entre La Roche-sur-Yon et Les Sables. D'après une première dépêche, un train de voyageurs, qui avait dû stopper par suite de la rupture d'un tuyau de vapeur à la machine, a été

tamponné par un convoi de marchandises. Trois voitures du train de voyageurs ont reçu de graves avaries. Il y aurait une vingtaine de blessés.

L'Agence Havas a communiqué la dépêche suivante au sujet de cet accident :

« Un train de voyageurs allant aux Sables-d'Olonne a été tamponné près de La Roche-sur-Yon par un train de marchandises.

« Un wagon de troisième classe a été brisé. De nombreux voyageurs sont contusionnés ; trois sont blessés assez grièvement et ont été ramenés à La Roche ; ce sont M<sup>me</sup> Rosenteil, venant de Royan, qui a une blessure grave à l'œil gauche ; M. Rosenteil, qui a l'arcade sourcilière coupée. Un autre voyageur a une contusion à la figure et éprouve des douleurs internes. »

A Tours, on n'a pas été mieux informé que nous sur cet accident.

Voici, en effet, les lignes du *Messenger d'Indre-et-Loire* :

« Hier (jeudi), le train de voyageurs 359, de Tours aux Sables-d'Olonne, a été tamponné par un train de marchandises qui venait derrière lui à une assez grande vitesse ; les deux trains marchant dans le même sens, tout se borne, paraît-il, à des dégâts matériels.

« Nous avons envoyé prendre des renseignements à la gare de l'Etat, et nous n'avons pu rien savoir des conséquences de l'accident dont on se préoccupait en ville. »

Et cependant, comme on vient de le voir, il y a de nombreux voyageurs blessés dont trois grièvement.

#### SUCCÈS HIPPIQUE

Mardi a été couru à Baden-Baden le grand-prix du Jubilé, dont la valeur est de 70,000 francs, plus un objet d'art offert par le grand-duc de Bade.

C'est le poulain français de trois ans, *Perdican*, par *Little-Duck*, qui a gagné. Il appartient à M. de Juigné, qui avait déjà remporté le même prix avec *Yellow*.

#### CONCORDANCE DES CALENDRIERS EN SEPTEMBRE

Le 4<sup>er</sup> septembre 1892 de notre calendrier Grégorien se trouve être le 20 août 1892 du calendrier Julien (Russes et Grecs), 15 Fructidor 100 Républicain, 9 Elloul 5632 Israélite, 8 Safar 1310 Musulman et 27 Mesori 1608 Copte.

Cinq jours épagomènes (copte) commencent le lundi 5.

Tut 6609 (copte) commence le samedi 10. Septembre (russe), le mardi 13.

Vendémiaire 101 (républicain), le jeudi 22. Tisseri 5653 (israélite), le jeudi 22.

Rebi 1<sup>er</sup> (musulman), le vendredi 23.

#### LA PLANÈTE MARS

M. Pickering, de l'observatoire de Arequipa (Pérou), informe le *New-York-Herald* qu'il a découvert, près du pôle sud, dans la planète Mars, deux chaînes de montagnes entre lesquelles la neige fondue s'est accumulée avant de s'étendre dans la direction du nord.

La neige est tombée dans la planète Mars le 5 août sur les montagnes de la région équatoriale. Elle en a recouvert les sommets.

La neige a fondu le 7 août.

L'astronome péruvien aurait vu onze lacs, mais il n'a pas pu préciser la couleur des eaux de ces lacs.

#### Etat civil de la ville de Saumur

##### DÉCÈS

Le 3 septembre. — Marcel Beillouin, cultivateur, 27 ans, célibataire, à Beaulieu.

#### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions en Touraine, aux châteaux des bords de la Loire, et aux stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe, 86 fr. ; 2<sup>e</sup> classe, 63 fr. — Durée : 30 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Che-

nonceaux, et retour à Tours ; Loches, et retour à Tours ; Langeais, Saumur, Angers, Nantes, Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *via* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

Nota. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

2<sup>e</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe, 54 fr. ; 2<sup>e</sup> classe, 41 fr. — Durée : 15 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Che- nonceaux, et retour à Tours ; Loches, et retour à Tours ; Langeais, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans des billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2, pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

#### COMPAGNIE D'ORLÉANS

#### Un Dimanche à Paris

Train de plaisir à prix très réduits

La Compagnie d'Orléans organisera un train de plaisir à prix exceptionnellement réduits, permettant de passer à Paris la journée du dimanche 11 septembre.

Ce train partira dans la soirée du 10 septembre.

Le retour de Paris aura lieu dans la nuit du 11 au 12 septembre.

Il prendra les voyageurs en provenance des lignes de :

Montmorillon à Poitiers, Yzeures à Châtelleraut, Le Blanc exclu à Port-de-Piles, Poitiers à Tours exclu, Clefs à Longué, La Bohalle à Savonnières, Dissay-sur-Couze à Mettray.

Des affiches spéciales placardées dans les localités et les gares indiquent les prix et les heures de passage de ce train.

L'émission des billets cessera le 10 septembre.

#### BOURSE DE PARIS

Du 2 Septembre 1892

3 0/0 . . . . .	100 10
3 0/0 amortissable . . . . .	100 »
4 1/2 . . . . .	105 50

MARIAGE M<sup>r</sup> 32 a. b. f. emp. Préf<sup>e</sup> de la Seine, ép. dem. ay. dot. Lui écr. L. C. M. p. r. à Paris.

**M. Pradeau**, Pharmacie Centrale, rue de la Tonnelles, 27, à Saumur, vient de s'assurer le dépôt unique, pour la région, des :

**PILULES MARTIALES**  
De CH. VAIDY  
Pharmacien à Trentemoult (Loire-Inférieure).

Ce ferrugineux est sans conteste celui qui guérit, de la façon la plus prompte et la plus radicale, les affections du sang, telles que : **Anémie, Chlorose, Eczéma.**

20 années de succès toujours croissants ont fait des Pilules Martiales le ferrugineux le plus populaire qu'il y ait.

N. B. En cas de constipation, employer en même temps les Pilules Purgatives de Ch. Vaidy

#### ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, Rue Saint-Jean, Saumur.

#### P. ANDRIEU

EAU DE VIE BLANCHE Pour Fruits

Préparation spéciale faite avec des Alcools de première qualité.

Marmande 42 degrés . . . . .	1 30 le litre
Montpellier 45 — — — — . . . . .	4 75 —
Armagnac 50 — — — — . . . . .	2 00 —

Verre compris.

Par quantité de 6 litres :

Bonification de 10 c. par litre.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Faillite Michel Ecot

Par jugement rendu par le Tribunal de commerce de Saumur, le 2 septembre 1892, les créanciers de la faillite Michel Ecot, banquier à Montreuil-Bellay, ont été déclarés en état d'union, et MM. Proust et Bonneau maintenus comme syndics définitifs à ladite faillite.

Pour extrait, Le commis-greffier, E. FORTIER.

Etude de M. GEORGES FERRIERE, commissaire-priseur à Saumur, rue de Bordeaux, 64.

VENTE

Aux enchères publiques Après le départ de M. P. de Saumur.

Le LUNDI 5 SEPTEMBRE 1892, à 4 heures du soir, à Saumur, Salle des Ventes, rue d'Orléans, 55, Il sera vendu :

Plusieurs belles chambres à coucher, salles à manger, meuble de salon, chaises longues, fauteuils divers, chaises garnies et autres, bureau, secrétaires cartonnés, bibliothèque, commodes, commodes-toilette, tables de toilette, tables ordinaires, tables de nuit, rideaux, tapis, bois de lit en noyer, armoires à linge, garde-robe bois blanc, guéridons, étagères, métier à tapisser, grandes et belles glaces, tableaux, gravures, pendules marbre et bronze, réveils, terres cuites, statuettes, plantes de serre et d'appartement ;

Quatre perruches avec leur cage, bicycle ;

Machine à coudre ; Bonne garde-robe d'homme ; Batterie de cuisine, vaisselle, verrerie, outils divers.

Au comptant, plus 10 0/0.

A LOUER MAISON NEUVE

Avec ou sans écurie

Place du Port-Saint-Nicolas, 3.

S'adresser à M. FAVARON, rue de la Comédie, 21.

A CEDER, après décès, sans argent comptant et à prix d'estimation, un très bon Comptoir, situé au centre de la ville d'Angers. Loyer peu élevé. Beau logement. Affaire à enlever de suite.

S'adresser chez M. J. MACÉ, rue Voltaire, 5, Angers. Renseignements gratuits.

A CEDER, pour cause de maladie, sans argent comptant et à prix d'estimation, une Epicerie avec débit sur le comptoir, située au centre de la ville d'Angers. Recettes prouvées 40 fr. par jour. Loyer 420 fr. Beau logement. Affaire à enlever de suite.

S'adresser chez M. J. MACÉ, rue Voltaire, 5, Angers. Renseignements gratuits.

MAISONS ET MAGASINS

A Louer présentement

Rue d'Orléans, 49.

S'adresser à M. MEYER, rue d'Alsace, 43.

A AFFERMER La Métairie du Bois-Barré

Située commune de Forges, près Doué-la-Fontaine.

Comprenant: Bâtimens d'exploitation et d'habitation, et quarante-cinq hectares de terres labourables et vignes.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. CESBRON, expert à Doué.

A LOUER

PRÉSENTMENT

MAISON

Rue de Bordeaux, 15,

Précédemment occupée par M. le docteur Géraud, médecin major à l'Ecole de cavalerie.

Avec beau jardin bien arboré et service d'eau de Loire.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UN CLOS

D'une contenance de 70 ares Avec Maison, Pressoir, Pompe et Bassin, Situé au Pont-Fouchard. S'adresser à M<sup>me</sup> V<sup>o</sup> COURALEAU.

MAISON

Rue du Portail-Louis, n<sup>o</sup> 4, A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN 1893.

S'adresser à M. RETIVEAU, rue de Poitiers, 34. (342)

Changement de Domicile

M. GOUBIN-CHALOT, plâtrier, autrefois rue Nationale, vient de transférer son domicile rue de l'Abattoir, 17.

A VENDRE

A L'AMIABLE

Petite MAISON

Avec JARDIN bien arboré

Contenant 500 mètres carrés environ.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Un Dictionnaire

DE LITRÉ

4 Volumes et un supplément reliés

S'adresser au bureau du journal.

BAINS DE MER

Plage de St-Gilles-sur-Vie

(Vendée)

PLUSIEURS CHALETS MEUBLÉS

A Louer de 100 à 500 fr. par mois.

S'adresser au bureau du journal, ou à M. BODIN, propriétaire à Thouars (Deux-Sèvres).

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M<sup>mes</sup> NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIER



SOCIÉTÉ DES

HUILES D'OLIVE DE NICE

Extrait de l'article 2 des statuts : « La Société ne pourra vendre sous la dénomination d'Huiles d'Olive que des huiles absolument pures et sans mélange d'huile de graines. »

DÉPÔT :

Maison IMBERT Fils

Rue d'Orléans, 33-SAUMUR-Rue Dacier, 38

Spécialité d'HUILE D'OLIVE Vierge extra

DE NICE

Le flacon... 2 fr. 80 | Le 1/2 flacon... 1 fr. 50

Verres repris à 30 centimes | Verres repris à 20 centimes

En Bonbonnes en verre garnies d'Osier

En bonbonne de 3 kilog.... le demi-kilog. 1 fr. 20

— de 5 kilog.... — 1 fr. 10

— de 10 kilog.... — 1 fr. »

MODÈLES DÉPOSÉS DES EMBALLAGES

Les emballages sont repris aux prix facturés



Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- 1<sup>er</sup> Juillet 1892

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

Table with columns for STATIONS, Mixte matin, Mixte soir, Expr. matin, Expr. soir, Omn. matin, Omn. soir. Rows include Paris, Chartres, Château-du-Loir, Noyant-Méon, Linières-Bouton, Vernantes, Blou, Vivy, SAUMUR (Orl.), Nantilly (arrivée), Nantilly (départ), SAUMUR (Etat), Nantilly (arrivée), Nantilly (départ), Noyant-Méon, Chacé-Varrains, Brézé-Saint-Cyr, Montreuil-Bellay, Thouars, Niort, Saintes, Bordeaux.

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

Table with columns for STATIONS, Mixte matin, Mixte soir, Expr. matin, Expr. soir, Omn. matin, Semi dir, Mixte soir, Expr. soir. Rows include Bordeaux, Saintes, Niort, Thouars, Montreuil-Bellay, Brézé-Saint-Cyr, Chacé-Varrains, Nantilly (arrivée), SAUMUR (Etat), Nantilly (arrivée), Nantilly (départ), SAUMUR (Orl.), Vivy, Blou, Vernantes, Linières-Bouton, Noyant-Méon, Château-du-Loir, Chartres, Paris.

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

Table with columns for STATIONS, Mixte matin, Mixte soir, Expr. matin, Expr. soir, Omn. matin, Omn. soir. Rows include Saumur, Port-Boulet, Chinon.

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

Table with columns for STATIONS, Mixte matin, Mixte soir, Marc. matin, Omn. matin, Mixte soir. Rows include Poitiers, Moncontour, Loudun, Montreuil (ar.), la Vaudelnay, Baugé, Doué, Martigné, Angers.

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

Table with columns for STATIONS, Omn. matin, Mixte matin, Marc. matin, Omn. matin, Omn. soir. Rows include Angers, Martigné, Doué, Baugé, Montreuil (ar.), Loudun, Moncontour, Poitiers.

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

Table with columns for STATIONS, Omn. matin, Expr. matin, Omn. soir, Expr. soir, Direct. matin, Direct. soir, Mixte matin, Mixte soir. Rows include Nantes d., Angers d., La Ménitrie, Les Rosiers, St-Clément, St-Martin, Saumur ar., Varennes, Port-Boulet, Langeais, Tours arr., Paris arr.

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

Table with columns for STATIONS, Omn. matin, Direct. matin, Expr. matin, Omn. soir, Expr. soir, Direct. soir, Mixte matin, Mixte soir. Rows include Paris (départ), Tours (départ), Langeais, Port-Boulet, Varennes, Saumur (arrivée), Saumur (départ), Saint-Martin, Saint-Clément, Les Rosiers, La Ménitrie, Angers (arrivée), Nantes (arrivée).

LA FLÈCHE A SAUMUR

Table with columns for STATIONS, matin, soir. Rows include La Flèche, Saumur, Vivy, Longué, Les Hayes, Jumelles, Baugé, Clefs, Saumur.

Les heures indiquées dans ces tableaux sont toujours les heures de départ, à moins d'indications contraires.